



# GLOTTOPOL

Revue de sociolinguistique en ligne  
n° 12 – mai 2008

*Pratiques langagières dans le cinéma francophone*

Numéro dirigé par Michaël Abecassis

## SOMMAIRE

Michaël Abecassis : *Avant-propos*

Michaël Abecassis : *Langue et cinéma : Aux origines du son*

Renaud Dumont : *De la littérature au cinéma, itinéraire d'une médiation didactique*

Carmen Compte & Bertrand Daugeron : *Une utilisation sémio-pragmatique de l'image animée cinématographique et télévisuelle pour l'apprentissage des langues : éléments pour un plaidoyer*

Pierre Bertoncini : *Mise en scène de situations sociolinguistiques dans Mafiosa*

Germain Lacasse : *L'audible évidence du cinéma oral ou éléments pour une étude sociolinguistique du cinéma québécois*

Gwenn Scheppler : *Les bonimenteurs de l'Office national du film*

Vincent Bouchard : *Claude Jutra, cinéaste et bonimenteur*

Karine Blanchon : *La pluralité langagière et ses contraintes dans le cinéma malgache francophone*

Thérèse Pacelli Andersen & Elise Pekba : *La pratique des surnoms dans Quartier Mozart de Jean-Pierre Bekolo : un cas de particularismes discursifs en français camerounais*

Cécile Van Den Avenne : « *Les petits noirs du type y a bon Banania, messieurs, c'est terminé.* »  
*L'usage subversif du français-tirailleur dans Camp de Thiaroye de Sembène Ousmane*

Noah McLaughlin : *Code-use and Identity in La Grande Illusion and Xala*

Jean-Michel Sourd : *Les représentations de la francité dans le cinéma hongkongais*

John Kristian Sanaker : *Les indoublables. Pour une éthique de la représentation langagière au cinéma*

Pierre-Alexis Mével : *Traduire La haine : banlieues et sous-titrage*

Gaëlle Planchenault : « *C'est ta live !* » *Doubleage en français du film américain Rize ou l'amalgame du langage urbain des jeunes de deux cultures*

Cristina Johnston : « *Ta mère, ta race* » : *filiation and the sacralisation of the mother in banlieue cinema*

Anne-Caroline Fiévet & Alena Podhorná-Polická : *Argot commun des jeunes et français contemporain des cités dans le cinéma français depuis 1995 : entre pratiques des jeunes et reprises cinématographiques*

### Comptes rendus

Salih Akin : Bonnafous S., Temmar M. (éds.), 2007, *Analyse du discours et sciences humaines et sociales*, Paris, Ophrys, 165 p., ISBN 2-7080-1158-8

Didier de Robillard : Légèze I., Canut E., Desmet I., Garric N. (dirs.), 2006, *Applications et implications en sciences du langage*, Paris, L'Harmattan, 334 p., ISBN 2-296-02743-5

Claude Caitucoli : Robillard D. de, 2008 (sous presse), *Perspectives alterlinguistiques*, vol. 1 : *Démons*, vol. 2 : *Ornithorynques*, Paris, L'Harmattan, 302 p., 202 p.

Régine Delamotte-Légrand : Tournier M., 2007, *Les mots de Mai 68*, Toulouse, Presses Universitaires du Mirail, collection « Les mots de », 123 p., ISBN 978-2-85816-892-7

## **TRADUIRE *LA HAINE* : BANLIEUES ET SOUS-TITRAGE**

**Pierre-Alexis MEVEL**

**Université de Nottingham (UK)**

### **Introduction**

Cet article a pour but d'analyser les diverses contraintes qui pèsent sur la traduction en anglais, et en particulier le sous-titrage, d'une variété de français parfois appelée « français des banlieues ». A travers l'étude des sous-titres du film *La haine* de Mathieu Kassovitz, dans sa version présentée au festival de Cannes en 1995, on montrera que les parlers vernaculaires se montrent particulièrement résistants à la traduction. En effet, la portée sociolinguistique de cette variété se révèle intimement liée au paysage national français, et on va dans un premier temps s'attacher à définir ce qu'est le « français des banlieues », afin de comprendre dans quelle mesure il est lié à un espace particulier, et en quoi il se distingue du point de vue sociolinguistique. On analysera ensuite la traduction existante de *La haine*, afin de voir de quelle manière les spécificités de la variété de l'original sont restituées – ou non – dans les sous-titres anglais.

### **Les banlieues – Langue et culture**

Dans l'optique de traduire les pratiques langagières des jeunes des cités – ou des banlieues puisque c'est là le terme le plus fréquemment employé par les médias – il est important d'analyser la langue utilisée par ces jeunes en contexte, et également dans un premier temps de comprendre ce que sont ces cités et ces banlieues, aussi bien en tant que réalité physique qu'en tant que représentation.

Un nombre important de sociolinguistes français semble s'accorder sur le caractère urbain de ces pratiques, et les termes de « banlieues » et de « cités » sont souvent employés pour indiquer de manière plus ou moins consciente que la variation s'effectue à un niveau géographique et également social (Lepoutre, 1997 ; Gadet, 1998 ; Liogier, 2002 ; Trimaille, 2004 ; Jamin, Trimaille & Gasquet-Cyrus, 2006 ; Trimaille & Billiez, 2007 ; Jamin, à paraître) et que le spatial et le social sont étroitement connectés. Nous allons donc nous attacher dans un premier temps à comprendre comment les banlieues peuvent constituer un environnement propice à générer de telles pratiques langagières.

Les médias transportent en règle générale une image plutôt négative de la banlieue (le terme est utilisé ici de manière délibérément euphémistique pour désigner les quartiers défavorisés et les grands ensembles) et en particulier des jeunes qui y vivent. Notamment du

fait des élections présidentielles de 2002, durant lesquelles Jean-Marie Le Pen avait fait de l'insécurité – désormais traditionnellement rattachée au malaise des banlieues – son cheval de bataille, et après les récents événements de novembre 2005 pendant lesquels on a assisté à un soulèvement populaire important, les médias ont associé les banlieues à la violence et à l'anarchie. Dans le même temps, les pouvoirs publics multipliaient les faux-pas, Nicolas Sarkozy, alors ministre de l'Intérieur allant jusqu'à se fâcher sur une chaîne de télévision nationale contre les « racailles » et les « voyous » qui « font régner la peur » (France 2, Journal télévisé du 10 novembre 2005).

Parallèlement à ces événements, quelques spécialistes des banlieues dépeignent un tableau bien différent, loin des casseurs et des racailles, de la bêtise et du désordre des émeutes. David Lepoutre (1997) notamment livre un récit intéressant, tour-à-tour touchant et effrayant, de son expérience de professeur d'histoire dans un collège de la Courneuve :

*« Partis à la recherche des règles sous-jacentes et du sens caché de la violence, nous avons trouvé au pôle exactement opposé de la violence anomique [...] une violence signifiante, codifiée, contrôlée et mise en forme, en somme une violence cultivée. »* (Lepoutre, 1997 : 24).

Vieillard-Baron (1996 : 59-63), loin du discours alarmiste relayé par les journaux et la télévision, essaye d'analyser les causes profondes de la « crise des banlieues », et d'en comprendre les tenants socioculturels, sans céder ni au misérabilisme ni au populisme :

*« C'est d'elle [la banlieue] que sont venus les signes les plus remarquables de vitalité : dynamisme démographique, vigueur économique stimulée par la création de nombreuses entreprises industrielles et tertiaires, affirmation des pratiques citoyennes conduisant à un renouveau des associations et des solidarités, foisonnement culturel avec les nombreuses personnalités qu'elle a vues naître, les pièces de théâtre, compositions musicales, romans ou films qu'elle a suscité. »* (Vieillard-Baron, 1996 : 7-8).

C'est la complexité de la culture des cités qui nous intéresse ici, dans son fonctionnement interne, ses faits sociaux, plus particulièrement véhiculés dans la codification des interactions langagières. Des études ont été consacrées aux formes d'expressions artistiques plus nobles ou légitimées telles que les tags, le rap (Trimaille, 1999 ; Martin, 2004) et la danse du mouvement hip hop (Lepoutre, 1997 : 25). Nous nous intéresserons plutôt aux pratiques langagières des jeunes et au cadre dans lequel ces pratiques voient le jour.

On parle parfois de français des « banlieues », semblant indiquer par là que les banlieues servent de catalyseur, de générateur presque exclusif à ces pratiques. C'est pourquoi il est d'abord important de fournir un rapide historique des banlieues, afin de mettre fin à certaines idées reçues d'une part, et aussi pour tenter de définir un cadre relativement homogène à cette variété de français si reconnaissable.

## **Les banlieues françaises**

Lepoutre (1997 : 69) explique que les grands ensembles de banlieue constituent un repère spatial primordial pour les jeunes qui y vivent. Ceci semble indiquer le caractère déterminant de l'environnement dans la culture des jeunes et il est intéressant de tenter de comprendre comment ce caractère spatial influe sur leurs pratiques sociales et en particulier langagières. Il est donc légitime de se demander comment les banlieues se sont construites, qui y vit, et comment l'espace détermine dans une certaine mesure les pratiques communautaires.

### *Histoire*

La banlieue « fut d'abord un chantier commencé aux portes de la ville, mais jamais terminé » (Vieillard-Baron, 1996 : 9). « Sans origine clairement attestée » (*ibid.*), la banlieue semble trouver ses origines dans la nuit des temps et l'on peut penser qu'aussitôt qu'il y eut

des villes, il y eut des banlieues<sup>1</sup>. Le mot *banlieue* semble d'ailleurs lui-même dater du Moyen-Age, et provient vraisemblablement des mots *bann* (du germanique, qui signifie autorité (McNeill, 2002 : 3), mais aussi censure et exclusion (Vieillard-Baron, 1996 : 12) et *leuca* (du latin, qui signifie lieue, soit environ quatre kilomètres). L'étymologie médiévale du mot lui-même semble attester de l'origine très ancienne du phénomène. La banlieue s'étendait alors à une lieue autour de l'enceinte fortifiée d'une ville, et dépendait de la juridiction de celle-ci. Cependant, si des cas avérés de banlieues existaient bien au Moyen-Age (Vieillard-Baron, 1996 : 13-16), elles n'ont commencé à se développer de manière significative qu'au dix-neuvième siècle (McNeill, 2002 : 3 ; Boo, 2005 : 33) quand certains services s'y sont installés, avec pour conséquence directe une certaine interdépendance entre la ville-centre et la banlieue.

Le dix-neuvième siècle connut une période de grand essor urbain, emmené par la révolution industrielle. Les banlieues ont crû avec les villes et furent le siège de diverses activités agricoles, industrielles et commerciales. On constate qu'au dix-neuvième siècle déjà, les activités gênantes ou polluantes telles l'industrie « *nourrie principalement par le charbon* » (Boo, 2005 : 32) ou les « *carrières fournissant les matériaux nécessaires à la construction ou à la voirie* » (Vieillard-Baron, 1996 : 16) sont déportées vers la banlieue. Dans le même temps, une main d'œuvre importante envahit les villes tandis que les campagnes se dépeuplent, donnant naissance à une classe dite « prolétaire » (Boo, 2005 : 32).

La tendance se poursuit au vingtième siècle, avec l'arrivée de travailleurs issus de l'immigration de pays d'Europe tels que l'Italie, la Pologne, ou l'Espagne, pour pallier le manque de main d'œuvre, durant la période de l'entre-deux-guerres. C'est pendant cette ère que les banlieues ont commencé à se charger du caractère ethnique qui semble aujourd'hui les définir dans l'imaginaire collectif. Les Trente Glorieuses (1945-1971) constituent cependant un tournant dans l'histoire des banlieues, qui sont alors définies en termes statistiques : la banlieue c'est « *l'agglomération moins la ville-centre* » (Vieillard-Baron, 1996 : 17-18). Pendant cette période, entre trois et quatre millions de logements sont construits (McNeill, 2002 : 4 ; Boo, 2005 : 32) pour héberger un nombre croissant d'immigrants d'Afrique du Nord notamment, mais aussi plus généralement ceux qui souffrent de la pénurie de logement au centre des villes, à cause aussi du *baby boom*. Les Habitations à Loyer Modéré (HLM) et les grands ensembles, tels que celui des Quatre Mille à la Courneuve, dont l'agencement spatiale et l'architecture sont décrites en détail par Lepoutre (1997 : 40-79), sont en somme le simple produit d'importants changements démographiques.

Après que le choc pétrolier a porté un coup fatal à la croissance économique des Trente Glorieuses pour faire place aux tristement célèbres Trente Piteuses, les entreprises commencèrent à fermer. A mesure que chômage et précarité augmentaient, les logements initialement construits pour répondre aux besoins des ouvriers se trouvèrent occupés par des chômeurs et des victimes de la crise économique. La rupture avec les Trente Glorieuses est sans appel : « *la cité périphérique devient l'anti-modèle. Ses qualités se sont épuisées au point de connaître un retournement spectaculaire : ce qui était le produit de la réforme part à la dérive* » (Vieillard-Baron, 1996 : 79). La banlieue devient alors dans l'imaginaire collectif un espace de réclusion auquel une architecture souvent austère donne un sentiment de claustrophobie. Les médias se font le relais de cette image et la banlieue devient un « problème » (Tarr, 2005 : 6). Parfois qualifiées de « stigmates territoriaux » (Bachmann & Basier, 1989 : 45 ; McNeill, 2002 : 1) ou de « ghettos » (Boo, 2005 : 33), les banlieues semblent représenter à elles seules le malaise social en France. Le mot même *banlieue* est utilisé de manière euphémistique par les médias pour désigner les grands ensembles, les espaces périurbains populaires ou les cités où se matérialisent le plus fréquemment la violence

<sup>1</sup> Sur les origines des banlieues, voir Vieillard-Baron, 1996 : 12-13.

et donc « *la banlieue stigmatisée par l'opinion est davantage une figure abstraite qu'une entité clairement délimitée* » (Vieillard-Baron, 1996 : 103). La banlieue n'est en somme pas un tout homogène et s'étale rarement comme une couronne uniforme autour d'une ville-centre :

« *Il est vrai [...] que, avec l'étalement de la ville, l'extension du domaine périurbain et la reproduction, à chaque niveau d'échelle, de processus d'agrégation selon le jeu des prix fonciers, de la distinction sociale et des affinités, la notion géographique de banlieue, comme ceinture agglomérée autour du noyau central, n'a guère de pertinence opérationnelle.* » (Vieillard-Baron, 1996 : 103).

Comme lors des « incidents » de novembre 2005 durant lesquelles elles se sont embrasées, les banlieues se trouvent aujourd'hui placées au centre des débats, monopolisent et polarisent l'opinion publique. Entre misérabilisme et populisme, distinction sociale et communautarisme, violences quotidiennes et récits de réussite individuelle, les banlieues sont aujourd'hui le symbole du mal-être social et d'une certaine ghettoïsation de masse. La réclusion sociale s'accompagne d'un relatif isolement géographique que les films traitant du sujet semblent s'attacher à représenter. La notion de territorialité est essentielle à la compréhension des comportements sociaux des jeunes qui vivent dans les banlieues, d'une part tout d'abord en ce que la banlieue s'oppose à la ville : « *center to periphery, cleanliness to filth, civilized to savage, native to foreign, and historical heritage to disquieting modernity* »<sup>2</sup> (Durmelat, 2001 : 118). D'autre part, l'appropriation de l'espace peut se révéler hautement symbolique :

« *Le signe le plus manifeste de l'investissement mental dont le grand ensemble fait l'objet de la part de ses habitants, et notamment des adolescents, est sans doute l'existence de représentations spatiales mythiques très caractéristiques, à la fois en termes d'orientation cardinale et de centralité, et la toponymie locale originale, qui puise curieusement ses sources dans la conception urbanistique qui a présidé à la construction de ce type d'habitat.* » (Lepoutre, 1997 : 61).

Cette volonté de s'approprier l'espace et de partitionner d'avec « l'autre monde » (Lepoutre, 1997 : 69), c'est-à-dire la ville-centre, se traduit de plusieurs manières, soit par l'instauration de codes vestimentaires distinctifs, soit par une attitude agressive, soit par une utilisation particulière de la langue. Ces actes identitaires sont souvent inspirés par la *street culture* américaine, et contribuent fortement à stigmatiser la population.

#### *Traduire « banlieue » et « cité »*

Paradoxalement, et malgré le parallèle établi entre les deux cultures, on peut déjà faire le constat de manière préliminaire que les concepts de « banlieue » et de « cité » résistent assez mal à la traduction. La traduction du mot « banlieue » a d'ailleurs déjà été débattue par les spécialistes des banlieues tel que Vieillard-Baron, ou de la traduction, tel Armstrong.

« *La traduction du mot « banlieue » dans les langues étrangères ne peut être effectuée sans interrogation critique. Elle va bien au-delà d'un simple remplacement du mot à l'aide du dictionnaire : elle requiert une fidélité au sens et à la culture nationale.* » (Vieillard-Baron, 1996 : 24).

Les banlieues stigmatisent tant le malaise national, et sont tellement chargées de connotations, que le traducteur doit faire un choix informé. Tarr (2005 : 73) décrit les banlieues comme « *France's grim outer city housing estate* »<sup>3</sup>. Les banlieues françaises

<sup>2</sup> « Centre et périphérie, propreté et crasse, civilisé et sauvage, natif et étranger, et tradition historique et modernité sinistre. » (Ma traduction).

<sup>3</sup> « Les cités françaises moroses situées en périphérie des villes. » (Ma traduction).

s'inscrivent dans une dynamique de périphérie autour de la ville-centre, que l'on retrouve dans l'idée de « suburbs » en anglais. Cependant, Armstrong explique que :

« *This term [banlieue] is often translated as 'suburbs', and to the extent that the banlieues are typically large and recent (post-war) housing developments located at some distance from their city centre, the term 'suburb' is denotatively not too inaccurate.* »<sup>4</sup> (Armstrong, 2005 : 71).

Le problème est que « suburbs » a une connotation différente de celle de « banlieues ». En effet, les banlieues en France sont aujourd'hui traditionnellement associées à une certaine forme de violence, de précarité, d'un fort caractère ethnique, et sont en tension avec la ville-centre, à la vie comme à l'écran (Tarr, 2005 : 74). Les « suburbs », en comparaison, sont parfois associés à la classe moyenne, et Vieillard-Baron (1997 : 24-25) souligne que « suburbs » ne fait pas référence à la même chose pour les Anglais et pour les Américains et ajoute que « *les inner cities [américaines], qui correspondent à la partie centrale de l'agglomération, sont plus souvent évoquées pour rendre compte des problèmes urbains* ». On notera également que le titre du film *Etat des lieux* a été traduit par « Inner City ». Armstrong poursuit :

« *The problem is that the term banlieue has been contaminated by the reality, and the English term 'inner city' captures more accurately the English connotation of petite banlieue, in the measure that the term evokes inadequate housing, high rates of crime and unemployment, and large working-class and immigration populations. The English term 'inner city', therefore, while less accurate in denotation, captures better the connotation of banlieue. [...] Other possibilities [of translation] are 'high-rise estate', 'sink estate', 'council estate' each having their strengths and shortcomings.* »<sup>5</sup> (Armstrong, 2005 : 71).

Encore une fois, la traduction est problématique car elle ne reflète que partiellement la différence d'organisation sociale entre les deux cultures et il est difficile d'en fournir une traduction fonctionnelle qui ne tienne pas de la définition ou de la périphrase, à l'instar de celle de Tarr citée plus haut. La contrainte de réduction liée au sous-titrage impose en effet une traduction relativement courte, même si des alternatives sont possibles dans des situations similaires, mettant en jeu des éléments fortement imprégnés de culture nationale.

De la même manière, le mot « cité » est tout aussi chargé de connotations que « banlieue », comme le montre les sous-titres dans la version sous-titrée de *La haine*. La première scène de *La haine* est un reportage (certes fictif mais inspiré de situations réelles, le tout sur fond d'images d'archives) d'une chaîne de télévision sur les violences qui ont éclaté dans la cité des Muguets, ce qui ancre *La haine* dans la réalité du quotidien violent des cités françaises. La scène d'ouverture du film commence sur ces dialogues/avec ces sous-titres :

« *More rioting in the projects outside the city.* » (*La cité des Muguets a vécu cette nuit au rythme des émeutes*).

<sup>4</sup> « Le terme *banlieue* est souvent traduit par *suburbs*, et dans la mesure où les banlieues sont caractéristiquement de grands et récents ensembles de logements datant de l'après-guerre et situés à une certaine distance du centre-ville, le terme *suburbs* n'est pas, du point de vue de sa dénotation, totalement inexact. » (Ma traduction).

<sup>5</sup> « Le problème est que le terme *banlieue* a été contaminé par la réalité, et le terme anglais *inner city* capture davantage la connotation anglaise de *petite banlieue*, dans la mesure où ce terme évoque des logements inadaptés, la criminalité élevée et le chômage, et une grande proportion d'immigrants et d'ouvriers. Le terme anglais 'inner city', par conséquent, bien que moins précis dénotativement, capture mieux la connotation de *banlieue*. [...] Il existe d'autres possibilités [de traduction] telles que *high-rise estate*, *sink estate*, *council estate*, et chacun de ces termes a ses avantages et ses inconvénients. » (Ma traduction).

On remarque ainsi que le traducteur a eu recours à une périphrase. Les « projects » étant traditionnellement associés aux « inner cities », le traducteur prend soin de préciser que les « projects » en question sont situés « hors de la ville », comme pour affirmer leur différence. Cependant, au niveau du film, on peut se demander si ce genre d'information est d'une utilité quelconque pour le spectateur anglophone, si cela constitue une forme de compensation, ou si c'est une tentative de resituer l'intrigue dans son contexte français périurbain. Les problèmes de traduction rencontrés pour ces deux exemples permettent en effet de présager des contraintes auxquelles doit faire face le traducteur quand il est confronté à des situations, des concepts mais plus particulièrement à une langue traditionnellement rattachés à un environnement spécifique.

C'est cette langue que parlent les jeunes des cités qui est l'objet de l'étude qui suit, dans l'optique d'en comprendre le fonctionnement linguistique, mais aussi la portée symbolique, notamment dans ce qu'elle peut constituer de réactionnel par rapport au français dit standard. On s'attachera donc à comprendre comment et pourquoi les jeunes des banlieues ont une utilisation spécifique de la langue, afin de situer ces pratiques langagières dans un contexte socioculturel qui peut aider le traducteur à mieux aborder le sous-titrage des films de banlieues.

### **Banlieues et pratiques langagières**

Le langage utilisé par les jeunes des banlieues est très reconnaissable, du fait de sa variation importante par rapport à la variété dite standard. Bien que le parallèle avec certaines grandes villes américaines, notamment Chicago – où les pratiques langagières des jeunes membres de gangs ont fait l'objet d'études par les sociologues américains de l'école du même nom – ait souvent été fait, la culture des rues françaises « *trouve pourtant sa spécificité historique et son caractère original dans le contexte des grands ensembles français qui, contrairement aux quartiers de Chicago, extrêmement ségrégués ethniquement, mettent en présence des jeunes d'origines diverses, la plupart du temps mélangés* » (Lepoutre, 1997 : 145)<sup>6</sup>. L'analyse de ces pratiques langagières, de leurs mécanismes linguistiques, symboliques et sociaux en contexte, permettra de proposer une approche qui prenne en compte ces spécificités pour en motiver la traduction en anglais, et plus particulièrement le sous-titrage d'un film tel que *La haine*, pour un public britannique et/ou américain. On parlera ici des Pratiques Langagières de Jeunes des Cités (désormais PLJC) afin de rendre compte tant de la qualité orale que de la pluralité de ces parlers, en identifiant également leur spécificité géographique.

Avant toute chose, il est important d'établir le cadre théorique de l'étude de la variation, avant de s'attaquer au cas particulier des PLJC. Depuis les années 1960, les travaux de nombreux chercheurs ont concouru à démontrer que des corrélations existaient entre la variation linguistique et son contexte social. Les travaux de William Labov sur l'île de Martha's Vineyard, puis à Manhattan, et l'ouvrage intitulé *La Stratification sociale de*

---

<sup>6</sup> Le parallèle entre la *street culture* américaine de Chicago en particulier et la culture des banlieues françaises revêt un intérêt particulier dans ce que la ville de Chicago semble occuper « *une place mythique dans l'imaginaire des jeunes de banlieue. Elle exprime à la fois le rêve américain, l'exotisme, la relégation des ghettos et le grand banditisme* » (Vieillard-Baron, 1996 : 46). Il est également intéressant de noter que dès les années 1980, des comédiens français tels que Les Inconnus s'étaient emparés de la question et soulignaient dans une chanson que « *Los Angeles, New York, Boston ou Sarcelles, c'est le même destin* ».

*l'anglais à New-York*<sup>7</sup> font de lui le pionnier de la dialectologie urbaine. Il a notamment été démontré que c'est dans les classes sociales les plus basses que les personnes utilisent le plus de formes non-standard. On note en outre que le discours oral n'a guère pu être étudié avant les années 1950, pendant lesquelles ont été réalisés les premiers enregistrements d'interactions spontanées (Gadet, 2003a : 79).

*« Si pour les siècles précédents, il est possible de parler de 'langue parlée' en général (faute de documents autres qu'écrits ou reconstitués), on ne peut plus faire de même pour le XX<sup>e</sup> siècle, où il faut absolument distinguer parmi différentes sortes de langue parlée. »* (Gadet, 1998 : 11).

Les sociolinguistes qui se sont intéressés au français (Ager, 1990 ; Offord, 1996 ; Gadet, 2003b) confirment les conclusions de Labov, et montrent que les adolescents sont une population propice à la création linguistique, et à la vernacularisation de la langue.

*« Adolescents are [...] likely to have a wide active vocabulary, relating to the spread of their interests, to develop new terms and expressions and thus be open to linguistic innovation, and to be users of slang and special languages relating to particular interests (school-based slang, computers. »*<sup>8</sup> (Ager, 1990 : 117).

Ainsi dans les banlieues françaises, ce facteur est amplifié par le brassage ethnique. Le « groupe de pairs » (Offord, 1996 : 109) est essentiel dans l'apprentissage de la langue dès un très jeune âge.

*« Presque tous les enfants d'origine étrangère sont plus ou moins intégrés au sein d'un groupe de jeunes du même âge [...]. Ces groupes dont tous affirment le caractère éminemment pluriethnique constituent à l'évidence un milieu d'échanges privilégié. »* (Offord, 1996 : 109).

Ces groupes de pairs sont parfois relativement isolés et repliés sur eux-mêmes, et par conséquent les contacts des membres de ces groupes se limitent souvent aux autres membres du groupe. Leur réseau d'interconnaissance est dense et multiplexe, et les liens entre les membres sont très forts, ce qui aboutit paradoxalement à une certaine fragilité sociale (Gadet, 2003a : 83). On remarque dès lors que de nombreux facteurs – l'âge des participants, leurs origines ethniques, les réseaux d'intercommunication en liaison étroite avec le milieu sociogéographique que constituent les banlieues – convergent en faveur de la création d'un parler vernaculaire. D'autres explications ont été avancées :

*« Crime, the lack of educational infrastructure and unemployment have prompted the emergence of a street culture that appears to be associated with the development of new sociolinguistically significant features. »*<sup>9</sup> (Armstrong & Jamin, 2002 : 118).

Dans la mesure où cet article est consacré aux PLJC et à leur traduction, c'est en effet avant tout les travaux portant sur le vernaculaire qui nous intéressent ici.

*« Les vernaculaires offrent le triple intérêt de permettre d'étudier comment les gens parlent dans la vie courante ; de donner des éléments de réflexion sur l'identité, puisqu'ils sont produits par des locuteurs qui continuent à en user tout en sachant ce*

<sup>7</sup> Baylon (1991 : 63) souligne que « si des études antérieures [à celle de Labov] comme celles de J. Fishman ou de D. Hymes envisageaient certains aspects de la sociologie du langage, Labov transforme ce courant d'intérêt en une discipline autonome ».

<sup>8</sup> « Les adolescents sont les plus susceptibles de disposer d'un vocabulaire actif très riche, lié à leurs centres d'intérêt, d'inventer de nouveaux mots et expressions, donc d'être plus réceptifs aux innovations linguistiques, et d'utiliser l'argot ou des langages spéciaux liés à leurs intérêts directs (argot de l'école, informatique). » (Ma traduction).

<sup>9</sup> « La criminalité, le manque d'infrastructures éducatives et le chômage ont contribué à l'émergence d'une culture des rues qui semble aller de paire avec le développement de traits sociolinguistiques importants. » (Ma traduction).

qu'est « bien parler » ; et de fournir des hypothèses sur le changement intervenant par les échanges oraux ordinaires. » (Gadet, 2003b : 79).

Comme le montre Gadet, les PLJC doivent être appréhendées dans ce qu'elles ont de quotidien. Dans la mesure où les locuteurs savent ce qu'est « bien parler », ils font preuve d'une certaine compétence sociolinguistique, et en cela les PLJC peuvent donc être définies par rapport au standard, car le locuteur fait un choix, il choisit d'utiliser une forme plutôt qu'une autre. Comme le dit Gadet, l'utilisation de formes stigmatisées donne des informations sur l'identité. Ce choix d'utilisation du vernaculaire par le locuteur lui permet de construire son identité, en exprimant son appartenance à un groupe/une communauté de pratiques, et en excluant quiconque n'en fait pas partie.

*« It has of course been shown in many linguistic studies that the development of many vernacular features is at its highest in adolescent years and that the vernacular reinforces in-group membership and identity. »<sup>10</sup> (Armstrong & Jamin, 2002 : 123).*

L'utilisation de formes standard ou non relève d'une compétence dite « sociolinguistique », et paraît donc relever d'un choix plus ou moins délibéré, plus ou moins conscient des locuteurs en ce qu'elle constitue un acte de construction identitaire.

Les PLJC occupent une position relativement importante dans l'étude de la variation du français aujourd'hui, et de nombreuses études lui sont consacrées. La première remarque que l'on peut faire dans l'analyse de ces pratiques langagières, c'est une absence de consensus en ce qui concerne leur désignation. Les sociolinguistes français contemporains les nomment de manières très diverses et parfois très différentes : « parler véhiculaire interethnique » (Offord, 1996 : 109), « argot contemporain des cités », « sociolecte urbain générationnel », « français contemporain des cités », « parlars jeunes urbains » (Trimaille et Billiez, 2007), voire simplement « langage des jeunes », « français des cités » (Liogier, 2002 : 41), ou même « langue des banlieues » (Jamin, à par.). Une rapide observation de ces désignations permet tout de même de se rendre compte du caractère principalement oral (parlé) de ces pratiques, à travers les termes « parler(s) » et « argot ». Certaines de ces appellations présentent l'existence du phénomène comme étant lié principalement à l'espace (« cités », « banlieues », « urbains »), un espace parfois même socialement connoté (dans le cas au moins de « cités » et « banlieues »). D'autres encore mettent l'accent sur l'âge des participants, qui sont des « jeunes » aux pratiques « générationnel[les] ». L'observation de films, si tant est qu'on considère que ceux-ci reproduisent au moins avec un certain degré de fidélité ces pratiques langagières, permet de se rendre compte de l'évolution de celles-ci. Du *Thé au harem d'Archimède* (1985), en passant par *La haine* (1995), jusqu'à *L'esquive* (2002), la langue utilisée par les jeunes évolue. De plus, des spécialistes ont démontré que les jeunes des quartiers nord de Marseille s'expriment de manière sensiblement différente de celle des jeunes des grands ensembles parisiens et ceux-ci parlent même d'« un français à géométrie variable » (Trimaille, 1999 : 127). On note donc une certaine hétérogénéité sur les plans diachroniques et diatopiques, qu'aucune des dénominations mentionnées plus haut ne semble réellement prendre en compte. Il est également intéressant de constater le caractère politiquement correct de quelques-unes de ces appellations : « on peut [...] relever l'aspect métonymique et euphémistique de 'jeunes' – du même type que celle qui a cours lorsque les 'quartiers' désignent les quartiers défavorisés » (Trimaille & Billiez, 2007 : 103), car « jeunes » se réfèrent plus vraisemblablement à un groupe socialement marqué qu'à une catégorie générationnelle.

<sup>10</sup> « Naturellement, il a été démontré dans de nombreuses études linguistiques que le développement de formes vernaculaires est à son apogée pendant l'adolescence, et que le vernaculaire consolide les liens au sein d'un groupe et le sentiment d'appartenance. » (Ma traduction).

Naturellement, ce problème de terminologie en dissimule un autre plus important de définition et de cadrage théorique. C'est pourquoi, afin de désigner ce langage à la fois spécifique dans ce qu'il a d'immédiatement identifiable, et vague dans l'hétérogénéité de sa pratique, on a décidé de parler de pratiques langagières des jeunes des cités. Sans être parfaite, cette appellation permet de mettre l'accent sur la pluralité des comportements linguistiques en les regroupant, indiquant ainsi une certaine « convergence dans la divergence » pour reprendre le titre d'un article écrit par Jamin, Gasquet-Cyrus & Trimaille (2006). On peut légitimement se demander ce qui permet de regrouper des pratiques diverses sous une même étiquette, outre le besoin de les nommer pour en constituer un objet d'étude. A l'instar de Trimaille (2004 : 100), on essaiera de « *mettre en lumière quelques-uns des aspects qui paraissent pertinents dans la construction, encore éclatée et fragmentaire de cet objet* ». Dans ce recueil, Trimaille commence par discuter la notion de « jeunes » suivant un point de vue sociologique (notion que nous n'aborderons que brièvement ici faute de place et pour mieux nous consacrer à la langue) et conclut que les jeunes en tant que catégorie d'âge n'existent que sous forme de leur relation avec les différentes générations. En somme, « *la jeunesse, c'est l'affaire des autres* » (Trimaille, 2004 : 108).

Cette notion d'altérité est de plus en plus au cœur de problème de définition des PLJC, et Jamin souligne qu'« utiliser les notions de *variétés*, de *variation* dans le cadre d'un même ensemble linguistique revient en effet à appréhender l'*Autre* dans son usage de l'hétérogénéité du système » (Jamin, à par.), impliquant par là-même que cela revient également à définir ses propres choix linguistiques, le tout au sein d'un ensemble plus global que l'on pourrait appeler le *français*. En somme, les choix linguistiques des uns sont toujours définis par rapport à ceux des autres. Donc, ce qui rassemble les PLJC, ce n'est pas tant leur homogénéité fantasmée, mais plutôt leur divergence par rapport au français dit « standard » (Gadet, 2003b : 17, 79-80), ce qui explique également pourquoi les PLJC sont parfois qualifiées d'« argot » ou de « populaire ».

Le standard est également souvent associé à une certaine intervention de l'Etat et à un degré de codification. Gadet (1998 : 19) définit le standard comme le « *produit des interventions délibérées d'un Etat sur la langue* », et par conséquent le vernaculaire, et donc les PLJC, est perçu comme déviant et presque rebelle ou comme constituant « *un certain refus de l'ordre établi* » (*ibid.*). Ces formes non standard sont souvent regardées à tort comme linguistiquement inférieures, dans la mesure où le non-standard n'est jamais décrit que comme une divergence du standard.

On peut dès lors se demander si on peut définir le non-standard autrement que par le biais du standard. Gadet encore répond à la question :

« *Qu'est-ce, linguistiquement, que le non-standard ? Comme c'est le standard qui fait le non-standard, peut-on décrire ce dernier autrement que comme démarquage du standard ? Les choix opérés par la standardisation ne reposent pas sur des sélections de langue, mais sur des rejets culturels et idéologiques.* » (Gadet, 2003b : 80).

Cependant, et bien que la caractéristique principale des PLJC apparaît résider dans la qualité et la quantité de leur divergence par rapport au standard, d'autres facteurs – sociaux et linguistiques – peuvent conférer aux PLJC une certaine uniformité. Bien que les PLJC soient souvent associés à Paris, comme le souligne Jamin (à par.), le phénomène est aujourd'hui « *largement agéographique* » (dans le sens où il semble exister au niveau national), et bien qu'on constate une certaine variation interne aux PLJC sur le plan diatopique (comme on l'a déjà souligné plus haut), le caractère urbain de ceux-ci relève plus du diastratique que du diatopique, dans la mesure où ils sont localisés dans les cités. Et même si des spécialistes de la variation en France s'accordent à dire que les PLJC se distinguent du standard sur l'axe diastratique, tous ne sont pas d'accord quant à la signification de cette divergence : là où certains voient en les PLJC une évolution du français populaire (Conein & Gadet, 2000 ;

Bertucci, 2004), d'autres y voient une forme d'argot (Liogier, 2002 ; Tejedor de Felipe, 2004), et d'autres encore pensent que « langue populaire et langue des banlieues ne correspondent à aucune réalité, ni sur le plan linguistique, ni sur le plan social » (Jamin, à par.). Mais l'enjeu étant de définir les PLJC en tant que variété, on se rend compte que sur cette question-là encore une fois le consensus n'est pas de mise.

Les sociolinguistes qui ont tenté d'assimiler les PLJC à un argot, en particulier à cause d'observations faites sur le lexique (Trimaille, 2004 : 113) ont avancé que « *de nombreuses similitudes rapprochent les parlers des cités de l'argot traditionnel* » (Liogier, 2002 : 42). L'argot traditionnel en question est historiquement associé aux truands ou aux groupes constitués en guilde (voleurs, artisans) (Trimaille, 2004 : 113 ; Liogier, 2002 : 42-3), et se définit essentiellement par sa pratique grégaire. Cette idée de groupe se rapproche de celle des réseaux de pairs des jeunes des cités. PLJC et argot se caractérisent tous deux par une fonction cryptique (et donc également identitaire et grégaire), par le biais d'une déformation du signifiant (Liogier, 2002 : 43)<sup>11</sup>. Naturellement, argot, variété standard et PLJC ne sont pas des catégories imperméables, et certains items lexicaux peuvent être associés à un certain groupe avant de rentrer dans la langue standard, et de perdre – par exemple – leur connotation ou leur contenu cryptique. C'est le cas de mots tels que *meuf*, *keuf*, *béton* ou *ouf* (respectivement utilisés en lieu et place de *femme*, *flic*, *tomber*, et *fou*), qui ont perdu leur caractère cryptique, et ne sont plus représentatifs du statut social du locuteur. Le rapprochement entre argot et PLJC paraît donc légitime.

Cependant, Gadet (1998 : 22), tout en reconnaissant que « *c'est donc avant tout dans le lexique [...] que l'on peut situer une réelle spécificité de cette nouvelle langue* », tire des conclusions différentes, et qualifie cette nouvelle langue de « populaire » (*ibid.*). En effet, Conein & Gadet (2000 : 40) ont décrypté les facteurs linguistiques qui caractérisent le français populaire et la langue des banlieues, et ont conclu que « *la langue des banlieues perpétue la langue populaire* ». En somme, si comme le prétendent Jamin (à par.) et Conein & Gadet (2000), les PLJC s'inscrivent dans le prolongement historique du français populaire, alors leur distinction en tant que variétés distinctes « *perd une grande partie de son sens* » (Jamin, à par.). Et cependant, les PLJC apparaissent suffisamment reconnaissables pour exister dans l'imaginaire collectif indépendamment du français populaire, au-delà des mécanismes communs que ceux-ci (PLJC et français populaire) partagent, et on peut alors se demander en quoi les PLJC se distinguent du français populaire.

Conein & Gadet ont fourni une description relativement détaillée des formes variables caractéristiques du *français des banlieues*, au niveau lexical, prosodique et morpho-syntaxique, qui a été reprise par Jamin (à par.), et que le manque d'espace nous empêche de reproduire ici. Comme Conein & Gadet, celui-ci conclut que les traits linguistiques saillants du *français des banlieues* semblent s'inscrire dans le prolongement de ceux du *français populaire*. Conein & Gadet (2000 : 44) parlent encore de « *nouvelle langue populaire* », pour tenter de désigner une éventuelle langue des banlieues, et affirment que « *c'est donc avant tout dans le lexique et dans la prosodie que l'on peut [y] chercher une spécificité* » (*ibid.*). Cependant, ils refusent d'accorder aux PLJC une certaine autonomie, en parlant par exemple de « *langue populaire dans les banlieues* » (Conein & Gadet, 2000 : 40). Jamin (à par.), de

<sup>11</sup> On note encore une fois que la divergence au standard est définie de manière négative presque malgré eux par les linguistes, qui parle de *déformation* du signifiant. Plus loin dans le même article, Liogier (2002 : 52) explique que « *l'étude du français parlé par les jeunes des cités présente un risque majeur, celui d'associer à un groupe un usage sociologiquement marqué de la langue* ». Des dialectologues, tels que Chambers & Trudgill (1980 : 3), ont cependant insisté sur le fait qu'une variété ne peut pas être considérée linguistiquement supérieure ou inférieure à une autre.

son côté, conclut que « *la description d'une variété par le linguistique, par une liste de traits distincts se résume à une abstraction, à une idéalisation d'usages linguistiques [...] il faut donc réintégrer le locuteur* ». De la même manière, Liogier (2002 : 50) a expliqué que « *les variétés n'existent pas/plus en tant qu'entités linguistiques mais persistent à l'état de représentations, modèles abstraits vers laquelle tendent les locuteurs* ». En somme, c'est dans la manière dont les locuteurs, regroupés autour de variables telles que le sexe, l'âge, la catégorie socioprofessionnelle, utilisent la langue, et non pas simplement dans des divergences de traits linguistiques, que les PLJC se distinguent en tant que variété. Il faut donc envisager la notion de variété comme « *la convergence de représentations et comportements sociolinguistiques* » (Jamin, à par.), et la situer dans l'interaction et l'instantanéité, plus que dans un état linguistique stable et stationnaire, ce qui les rend d'autant plus difficiles à définir et, par conséquent, à traduire.

Pour conclure cette section sur les PLJC, on peut dire que l'espace fermé des grands ensembles, et les réseaux d'interconnaissance qui y évoluent, contribuent à la conception d'une variété distincte car reconnaissable, et socialement stigmatisée. Même si les mécanismes linguistiques utilisés dans la variation sont semblables à ceux utilisés par d'autres variétés du français, les PLJC se distinguent à la fois par le cadre duquel elles émergent, leur interactions caractéristiques, et leur divergence du standard. Il est difficile de séparer le purement linguistique du purement social, et les PLJC sont ancrées dans leur contexte, de manière à la fois historique, sociale, et spatiale. La multitude d'influences diverses qui caractérisent les PLJC – influence du français populaire, mais aussi influence de l'immigration, perceptible à travers des emprunts ou des intonations – en font un langage extrêmement dense et complexe, du point de vue social, mais aussi linguistique.

### Banlieues et cinéma

Alors comment ces pratiques sont-elles retranscrites dans les films ? Avant tout, il paraît légitime de se demander ce que sont ces films de banlieues, s'ils constituent un genre en tant que tel, et si le langage utilisé par les protagonistes dans le film de Matthieu Kassovitz correspond aux PLJC. Tarr (2005 : 17) nous donne un début de réponse :

« *At a time of large-scale political protest in France, La Haine and its trio of black-blanc-beur youths dominated French cinema screens and, along with Jean-François Richet's Etat des lieux, Thomas Gilou's Raï and a number of less prominent beur-authored films, fomented debate about banlieue cinema as an emergent new genre.* »<sup>12</sup>

En somme, le fait même que les films qui traitent de la banlieue, et plus spécifiquement des problèmes des jeunes qui y vivent – qu'il s'agisse de problèmes d'identité, de pauvreté, de criminalité, ou de violences de toutes sortes – se soient multipliés paraît refléter un changement dans la structure sociale française, pour laquelle un nouveau genre et une nouvelle « *mythology* » (Tarr, 2005 : 17) devaient être créés. Les films dits de banlieues sont nés pendant les années 1980, et *Le thé au harem d'Archimède* (1985) est généralement considéré comme le premier film du genre. Les films de banlieues décrivent la vie d'une partie de la classe ouvrière, mais aussi des jeunes, relégués dans les grands ensembles, et le mot *banlieue* dans « *films de banlieues* » fait référence non pas à la grande banlieue, mais par métonymie aux cités pauvres. La majorité des gens qui vivent dans les HLM ou les « *barres* »

<sup>12</sup> « Sorti en salle pendant une période de manifestations politiques à grande échelle, *La haine* et son trio black-blanc-beur a envahi les écrans des cinémas français et – de même que *Etat des lieux* de Jean-François Richet, *Raï* de Thomas Gilou, et d'autres films réalisés par des beurs – a déclenché une polémique sur le cinéma de banlieue comme genre à part. » (Ma traduction).

de ces cités telles que celle décrite par Lepoutre (1997 : 40-69)<sup>13</sup> sont issus de l'immigration, et les films de banlieues se font le relais de cette réalité, et montrent l'ostracisme duquel les habitants sont victimes, mais également les mélanges ethniques qui y prennent place. C'est particulièrement le cas dans le film de Matthieu Kassovitz *La haine* (1995), dans lequel les trois protagonistes Vinz, Saïd et Hubert représentent la mixité ethnique *black-blanc-beur*. Les films de banlieues s'attachent donc à décrire une condition sociale particulière dans un environnement précis, dans un contexte parfois violent, parfois aussi plus quotidien, mais aussi les interactions notamment langagières qui y prennent place, et c'est maintenant l'authenticité de ce langage que nous allons tenter d'appréhender.

L'analyse des dialogues de *La haine* semble indiquer que, du point de vue linguistique tout au moins, le langage utilisé dans le film est relativement similaire à la description des variables du français des banlieues par les linguistes. En voici un bref extrait, que l'on peut confronter aux descriptions de Jamin (à par.) et Abecassis (2003) :

*Saïd : Tu vois le mec il arrive comme ça il lui fait : « Je crois que je ferais n'importe quoi pour de l'argent, je crois que je tuerais même des gens ». Alors son copain il le regarde comme ça, « je crois que je te tuerais même toi pour de l'oseille ». L'autre carrément il péfli, il lui fait, il lui dit, il lui dit tu sais quoi ? Il fait : « Mais nan je rigole toi t'es mon ami je te tue pas pour l'argent, je te tue gratuit ». C'est gratuit ! C'est pas mortel comme phrase ça ? Le mec il lui dit « toi je te tue gratuitement ! », eh, eh, Vinz, Vinz, c'est pas mortel comme phrase ?*

On retrouve dans cette brève réplique de nombreuses caractéristiques évoquées par Jamin, tant au niveau phonologique (accent tonique sur la pénultième), lexical (verlan, formules figées, verbes non-conjugués, changement de catégorie), que syntaxique (évitement de la relative). Les variables linguistiques présentes ici tendent en effet vers le modèle abstrait dont parlait Liogier (2002 : 50), et que l'on peut qualifier de français des banlieues. La restitution des variables caractéristiques du français des banlieues suffit à rendre les dialogues crédibles (ce qui n'est pas toujours le cas dans les films de banlieues), et les conversations sont de manière générale assez fluides. La violence des interactions langagières est restituée aussi, de même que le cadre dans lequel se produisent ces interactions.

Dans l'ensemble, il est assez difficile de se prononcer sur la langue utilisée dans le film sans porter de jugements de valeur sur la qualité des dialogues du script du film. En effet, le film a une durée relativement brève, ce qui impose au réalisateur de construire ses personnages rapidement, et de les faire paraître authentiques autant que possible, et notamment grâce à la langue. On note d'ailleurs que tous les films dits « de banlieue » n'ont pas bénéficié du même succès populaire et critique que *La haine*. Les dialogues de ces films ont parfois été accusés de sonner faux, c'est-à-dire de ne correspondre à aucune réalité pour le spectateur. On pourrait même avancer l'argument que le succès de Kassovitz et de son film réside dans le fait que le réalisateur réussit à recréer des personnages (mais aussi un langage) qui ne sont pas des représentations caricaturales, et sont interprétés avec une certaine conviction. Pour le spectateur, la langue des banlieues ne correspond pas nécessairement à une réalité concrète, mais plus vraisemblablement à une représentation de celle-ci, représentation relayée justement par les films et les médias. On pourrait également avancer que la langue utilisée dans *La haine* est devenue un modèle pour cette représentation du français des banlieues, à cause de sa diffusion et de sa popularité à l'échelle nationale, et à la crédibilité des personnages.

<sup>13</sup> Dans *Cœur de banlieue*, Lepoutre décrit en fait la cité des Quatre Mille, à la Courneuve, dans la banlieue nord de Paris.



*haine*, qui parlent parfois extrêmement vite, et dont les énoncés sont parfois très répétitifs et ponctués de tics verbaux et de mots vides de sens. La question se pose alors de savoir dans quelle mesure ces répétitions et ces *gap fillers* vont être traduits par les traducteurs sous-titres.

La seconde contrainte est une conséquence directe de la première : à cause du manque d'espace, le texte source subit souvent une forme de réduction. Cette réduction implique donc une sélection de l'information qui sera traduite, et on comprendra facilement que dès lors les répétitions sont généralement éliminées. Comme Hatim & Mason (1997 : 79) le soulignent, « *redundancy is inevitably reduced and chances of retrieving lost meaning are therefore fewer* »<sup>17</sup>.

« *Subtitling [...] entails a transfer of information between oral and written language modes involving a reconstitution of the meaning of an utterance. [...] The transfer of information does not simply involve omitting elements of dialogue but a reconstitution of information with respect to the different functions of speech and writing.* »<sup>18</sup> (De Linde, 1999 : 4).

Le sous-titrage implique donc à la fois un processus de sélection et de hiérarchisation de l'information, et un autre de reconstitution, de reformulation, étroitement lié à la contrainte suivante.

La troisième contrainte relève du changement de mode : les dialogues oraux sont transformés en dialogues écrits. Ce changement de mode a également des conséquences relativement inévitables en particulier en ce qui concerne le vernaculaire. En effet, les formes non standard sont traditionnellement associées à l'oral et sont parfois problématiques à représenter à l'écrit. Hatim & Mason (1997 : 79) notent encore que « *features of speech which are in any way non-standard tend to be eliminated* »<sup>19</sup>. En outre, les incorrections grammaticales qui sont acceptées à l'oral ne le sont pas à l'écrit, car elles se lisent moins bien – voire passeraient pour des erreurs de la part des sous-titres. De Linde (1999 : 17) l'explique parfaitement :

« *The substitution of oral discourse by a visual textual discourse changes the nature and subsequently the role of the verbal discourse. In contrast to speech, written discourse has its own lexico-syntactic patterns.* »<sup>20</sup>

La structure même du discours est donc modifiée. Cependant, il est également important d'essayer de maintenir dans les sous-titres un certain degré d'oralité.

« *Most subtitles are a representation of spoken dialogue, thus they still need to maintain an oral flavour ; secondly, their 'written features' are likely to be as much due to the need to condense utterances as to the written format of subtitles. It is also possible*

<sup>17</sup> « Les répétitions et donc les chances de récupérer des bribes d'informations incomprises sont moins nombreuses. » (Ma traduction).

<sup>18</sup> « Le sous-titrage implique un transfert d'information de l'oral vers l'écrit, qui nécessite la reconstitution du sens d'un énoncé. [...] Ce transfert d'information ne nécessite pas seulement l'omission d'éléments des dialogues, mais une reconstitution de l'information qui tienne compte des différentes fonctions des discours écrits et oraux. » (Ma traduction).

<sup>19</sup> « Les traits du discours qui sont non-standard de près ou de loin sont souvent éliminés. » (Ma traduction).

<sup>20</sup> « Le remplacement d'un discours oral par un discours visuel écrit change la nature et donc le rôle du discours verbal. L'écrit a des modèles lexico-syntaxiques différents de l'oral. » (Ma traduction).

*that the more structured syntax of written language partly compensates for the absence of phonetic and physical cues which support spoken language.* »<sup>21</sup> (De Linde, 1999 : 26).

La quatrième et dernière contrainte (qui est également intimement liée au timing) concerne la relation étroite qui existe entre les sous-titres et les images du film. Il y a un besoin de synchronisation, bien évidemment, mais également de cohérence. En somme, synchroniser les sous-titres avec les images à l'écran peut potentiellement se révéler une contrainte supplémentaire. Il faut en outre éviter une mésalliance conceptuelle entre les sous-titres et les images, ce qui est particulièrement important quand on traduit des parlers vernaculaires.

### **Transposition linguistique et culturelle**

Dans la version sous-titrée de *La haine* présentée au festival de Cannes en 1995, les sous-titres en anglais présentaient des caractéristiques du vernaculaire afro-américain. On y trouvait en effet des contractions verbe-pronom personnel complément (« gimme »), l'omission de l'auxiliaire (« You talkin' to me ? », « Why you so uptight ? »), certaines altérations morpho-phoniques (« gangsta », « motherfucka »), ainsi qu'une utilisation extensive d'argot américain. Le choix peu banal des traducteurs d'utiliser une variété spécifique d'anglais pour traduire les PLJC est d'ailleurs justifié quand on connaît les similitudes qui existent entre la *street culture* des Etats-Unis, et la culture des cités françaises, tant aux niveaux vestimentaires, artistiques ou comportementaux. Cette approche des traducteurs semblait donc privilégier l'aspect subversif des PLJC, en les traduisant par une variété d'anglais également connotée socialement.

On constate donc que les éléments censés restituer l'oralité de la langue dans les sous-titres sont principalement de deux types. On trouve tout d'abord des contractions telles que « I'll » ou « can't », qui sont pour le moins fréquentes en anglais, mais qui en principe sont évitées dans les situations formelles, et semblent donc attester de l'informalité des situations et de la relative désinvolture des protagonistes. De l'autre côté, des contractions trouvées dans les sous-titres telles que « gimme », l'omission de l'auxiliaire, et des items lexicaux tels que « gangsta » ou « motherfucka » stigmatisent les locuteurs bien davantage, et semblent refléter une manière de parler bien particulière, qui va au-delà de la familiarité. Les locuteurs sont marqués socialement par la langue négligée qu'ils utilisent, qui évoque la *street culture* américaine, et n'est pas sans rappeler certains films de Spike Lee. En conclusion, les sous-titres proposés offrent des solutions partielles quant à la restitution de la manière de parler emphatique de Saïd, et des formes linguistiques associées au discours oral. On peut voir à cela deux raisons principales : le besoin de réduction des sous-titres et la difficulté évidente que constitue le changement de mode – des dialogues parlés aux sous-titres écrits. On peut ajouter que ce changement de mode est une difficulté relativement spécifique à la discipline du sous-titrage, et est amplifiée quand on traite de langues telles que le français, pour lequel la variation diamesique est si marquée.

C'est au niveau des insultes que la déperdition quantitative et qualitative est la plus remarquable, et également la plus mesurable, dans les sous-titres, tout au long du film. Les insultes ne constituent pas une catégorie grammaticale à proprement parler, et Lepoutre (1997 : 173) souligne qu'« aucune étude linguistique, sociologique, ou ethnologique n'a encore été, à ce jour, consacrée à ces insultes rituelles dans le champ linguistique français ». Les Français ne disposent pas, il est vrai, d'un mot comme *fuck*, dont certaines communautés

<sup>21</sup> « La plupart des sous-titres sont des représentations de dialogues parlés, et se doivent donc de restituer le caractère oral ; deuxièmement, il y a de bonnes chances que leurs traits 'de l'écrit' soient dus autant au besoin de réduction des énoncés qu'au format écrit des sous-titres. Il est également possible que la syntaxe plus structurée de l'écrit pallie en partie l'absence de traits phonétiques et physiques qui accompagnent le discours oral. » (Ma traduction).

de pratiques anglo-saxonnes font une utilisation exhaustive. Il peut être décliné dans toutes les natures, ce qui le rend extrêmement pratique. A titre de comparaison, dans *Pulp Fiction*, le mot *fuck* est utilisé 257 fois, et n'est pas traduit de manière homogène en français, qui ne dispose pas d'un mot aussi flexible. Le spectateur français n'a donc pas autant l'impression que les dialogues sont aussi ponctués par un seul mot, même si le sentiment de la banalisation de la vulgarité du film est conservé. Dans *La haine*, certaines répliques parfois surprenantes dans ce qu'elles peuvent avoir d'original ou de typique des PLJC (« nique toi », « sur la tête à ma mère ») sont rendues homogènes par la traduction : on a d'une part « *moins de signifiants dans la traduction que dans l'original* » (Berman, 1985 : 75), et d'autre part le côté iconique du langage est perdu. Par exemple, des énoncés aussi divers que les suivants, sont tous sous-titrés en anglais au moyen du mot *fuck* :

Qu'est-ce qu'il fout ? (*Where the fuck is he ?*)  
 Et ta sœur bâtard ! (*Fuck your sister !*)  
 Espèce de petite baltringue (*You fucker*)  
 Putain quelle merde (*What a fuck up !*)  
 Nique la police (*Fuck the police*)  
 Cassez-vous (*Get the fuck out !*)  
 Qu'est-ce que tu fous là toi ? (*Who the fuck are you ?*)  
 Sur la tête de ma mère quoi (*Holy fuck*)  
 Putain tu es vraiment trop une merde toi (*You dumb fuck*)  
 Allez rentre sa race (*Get the fuck in here !*)  
 Qu'est-ce que tu as trou du cul ? (*Got a problem you fuck ?*)

En outre, si « vanner » n'est pas spécifique des PLJC, le caractère « *souvent grossier, grivois, voire tout à fait obscène* » l'est relativement (Lepoutre, 1997 : 174). Pour reprendre l'exemple donné plus haut, on constate que le sens dénotatif de *motherfucka* est plus proche du sens de l'original, et aurait selon toute vraisemblance pu être utilisé dans la langue cible en pareille occasion car il est d'un registre sensiblement équivalent, mais il est également évocateur de la *street culture* américaine (sens connotatif), ce qui peut s'avérer trompeur pour le spectateur anglophone.

En effet, si on a dit que le choix du vernaculaire américain était intéressant, on va maintenant voir ce qu'il peut avoir de problématique. Jäckel (2001 : 224) explique que la langue parlée par les protagonistes du film constitue un exemple de toutes les dérives possibles du français standard : « *sloppy language, bad grammar, misuse of words, use of local colloquialisms, slang, verlan, Americanisms, Arabic* »<sup>22</sup>, et on a vu que le dialecte utilisé par les traducteurs sous-titres dans la version de Tartan Video (désormais TV) constitue un parallèle remarquable avec les PLJC du point de vue linguistique. En outre, le spectateur se rend compte rapidement quand il regarde *La haine* que l'analogie entre la *street culture* américaine et les banlieues françaises est tentante, et ce pour plusieurs raisons. Au-delà même du fait que le film de Kassovitz a été perçu par la critique comme la réponse française au film de Spike Lee *Do the Right Thing* (1989), avec lequel le parallèle est effectivement assez évident, *La haine* démarre sur la chanson de Bob Marley « *Burning and A-Looting Tonight* », sur fond d'images d'archives de violences urbaines dans une cité française. Vinz prend modèle sur le personnage ultra-violent joué par De Niro dans *Taxi Driver* de Scorsese, tandis que les murs de la chambre d'Hubert sont ornés de posters de Muhammad Ali, et que le film est interrompu à peu près au milieu par une séance de break-dance improvisée dans un sous-sol. En outre, les codes vestimentaires des jeunes des cités en France – et à plus forte raison dans *La haine* – s'inspirent largement de celui des jeunes des ghettos américains. En fin de

<sup>22</sup> « Négligences verbales, incorrections grammaticales, utilisations erronées de certains mots, utilisation de mots familiers ou idiosyncrasiques, argot, verlan, emprunts à l'anglo-américain, mots arabes. » (Ma traduction).

compte, traduire *La haine* pour un public américain est d'autant plus complexe que la culture du public dans la langue cible est déjà très présente dans l'original.

Naturellement, en raison de la nature même de la traduction, d'autres caractéristiques des dialogues sont condamnées à disparaître (« *verlan*, *Americanisms*, *Arabic* »). Les américanismes des dialogues originaux ne sont pas traduits, et on imagine assez mal les jeunes des ghettos américains parler en utilisant des gallicismes. En effet, si la *street culture* américaine (et tout ce qu'elle représente – violence, agression, crime d'un côté ; sport, attitude cool, affirmation de l'identité de l'autre côté) est attirante pour les jeunes des cités françaises qui peuvent y trouver certains repères, la réciproque n'en est pas vraie pour autant.

L'utilisation développée d'argot, de langage grossier, et d'insultes stigmatise les locuteurs. Les PLJC sont reconnaissables et leurs locuteurs sont stigmatisés socialement, au même titre que ceux du vernaculaire américain, ce qui contribue encore à pousser les traducteurs à les rapprocher, tant elles sont semblables du point de vue de leurs fonctionnements mécanique et social. Les traducteurs sous-titres de TV ont jugé l'analogie si parfaite qu'ils ont même décidé de forcer le trait, en transposant à la culture américaine de nombreuses références culturelles : la « kro » devient de la « bud », les « francs » deviennent des « bucks », les « schtroumfs » deviennent « Donald Duck », « Darty » est transformé en « Walmart », la « caméra cachée » devient « Candid Camera », et même « Malik Oussekine », un jeune victime de violence policière, devient « Rodney King ».

### Conséquences pour le spectateur anglophone

La conséquence de cette transposition de tous les éléments liés à la culture du texte source, est un déplacement complet de l'intrigue et de l'identité des personnages. Cette approche a des avantages, dans la mesure où elle restitue avec une précision relative le langage, tant au niveau du registre que de la grossièreté. Elle a aussi des inconvénients, et notamment celui de changer sensiblement la manière dont le spectateur anglophone perçoit les personnages. En fin de compte, la démarche du traducteur qui consiste à substituer un dialecte par un autre semble justifiée du point de vue linguistique, tant le parallélisme entre PLJC et vernaculaire américain est frappant. La violence de leurs interactions, la densité de leur réseau de communication, et l'aspect communautaire grâce auquel peuvent naître ces pratiques langagières sont autant de facteurs qui font ressembler la représentation des cités au cinéma à celle des *projects* américains.

Le langage utilisé dans les sous-titres sert – comme le langage de l'original – d'indicateur social, car il est associé à une catégorie sociale relativement semblable. Mais en choisissant une variété connue dans la langue cible, et en remplaçant les références culturelles de l'original par des références appartenant à la sphère du spectateur dans la langue cible, les traducteurs sous-titres déplacent le film, le transposent. Comme le dit Christiane Nord (1997 : 100), ce que disent les personnages donnent des indications sur qui ils sont. On pourrait ajouter sur d'où ils viennent. En somme, on peut déduire que la restitution du lieu géographique semble relativement compromise, et ce quelle que soit la langue cible.

Ce phénomène semble cependant être accentué dans le cas de la traduction du vernaculaire, tant la langue utilisée dans l'original est culturellement spécifique. La traduction du vernaculaire reste globalement problématique, comme le souligne Leighton (1991 : 207) : « *Colloquial language is a phenomenon of time, place, social class, level of education, cultural condition, and individual speech* »<sup>23</sup>. En fait, pour reprendre l'image de Nord, ce sont les locuteurs qui sont ancrés dans un environnement, et leur langage reflète ces spécificités. Et un langage différent va correspondre à un locuteur différent. Dès lors, il est légitime de

<sup>23</sup> « Le langage familier est un phénomène lié à l'époque, au lieu, à la classe sociale, à l'éducation, aux conditions culturelles, et à l'idiosyncrasie. » (Ma traduction).

s'interroger : dans la mesure où un changement de langue est nécessairement opéré pendant le processus de traduction, est-ce que les traducteurs sous-titres peuvent faire croire au spectateur que la langue utilisée dans les sous-titres est en réalité une autre langue, celle du texte source, ou comme Woodham l'explique :

« *Geographical associations linked with the target language vernaculars that the translator selects may be able to be curbed or displaced through a strategy of collusion, which forces the reader to read in one language whilst 'believing' that language to be another, foreign language.* »<sup>24</sup> (Woodham, 2006 : 407).

De plus, le fait qu'un dialecte soit utilisé dans les sous-titres semble suggérer que c'est un dialecte qui est parlé dans l'original. Si les traducteurs sous-titres avaient opté pour des formes standard du langage, le spectateur dans la langue cible ne saurait pas que les personnages dans le film parlent en réalité un langage particulier, à moins d'y être invité par des éléments prosodiques, ce qui implique encore qu'il faudrait attendre du spectateur qu'il prête attention à ces éléments prosodiques.

En fin de compte, la prééminence du vernaculaire dans les PLJC, et dans les dialogues du film, ainsi que les sous-titres de *La haine* semblent confirmer la théorie suivant laquelle toute traduction est nécessairement ethnocentrique. Woodham (2006 : 401-2) précise que « *any attempt to render the colloquial variations of one language with the colloquial variations of another is inevitably fraught with difficulty* »<sup>25</sup>, et ce à cause notamment de la spécificité du vernaculaire. Leighton (1991 : 207) souligne que « *[Colloquial language] is the most extreme form of language that presents the most challenge to the concept of equivalency* »<sup>26</sup>. L'étude que l'on vient de faire des sous-titres de *La haine* semble le confirmer. Le concept d'équivalence est très fluide, et il semble qu'il faille hiérarchiser les caractéristiques du vernaculaire pour savoir lesquelles sont les plus importantes dans ce contexte, et tenant compte du fait qu'un certain type d'équivalence peut avoir une influence sur d'autres types.

Dans le cas des PLJC en particulier, l'aspect géographique à l'échelle nationale – ces parlars sont typiques de la France métropolitaine – et locale – ils sont urbains ou péri-urbains – est primordial. Les sous-titres transmettent certaines caractéristiques sociales, culturelles, ethniques, voire même en termes d'âge et de genre<sup>27</sup>, mais naturellement, la langue anglaise ne permet pas d'indiquer de quel milieu géographique provient le locuteur, et priorité est généralement donnée à la fluidité de la traduction.

« *It is the inseparability of the geographical aspect of vernaculars from the aspects relating to class, age, gender, and era that makes the difficulty of translating vernaculars so acute. Whilst it may be possible to indicate that someone has a poor level of education, or is from a particular age bracket, or is speaking with respect or disdain for the interlocutor, using a certain variety of English, it is far less possible to inflect English in*

<sup>24</sup> « Les associations géographiques liées avec les traits vernaculaires de la langue cible sélectionnées par le traducteur peuvent être courbées, déplacées grâce à une stratégie de collusion avec le lecteur, qui le force à lire dans une langue, tout en 'croyant' que cette langue en est une autre, une langue étrangère. » (Ma traduction).

<sup>25</sup> « Toute tentative de restituer la variation familière d'une langue par les variations familières d'une autre est irrémédiablement remplie de difficultés. » (Ma traduction).

<sup>26</sup> « La langue familière est la forme la plus extrême qui présente le plus de résistance au concept d'équivalence. » (Ma traduction).

<sup>27</sup> Les PLJC comme le vernaculaire afro-américain sont plutôt parlés par des jeunes hommes, mais on souffre aussi il est vrai du relatif manque de données quantitatives sur les femmes dans ce domaine.

*such a way as to indicate that someone is from a particular region in France or from a particular part of the world in which French is spoken.* »<sup>28</sup> (Woodham, 2006 : 404).

On note toutefois que l'approche qui consiste à traduire un dialecte par un autre a parfois été couronnée de succès en littérature, comme par exemple dans le cas des pièces de l'auteur québécois Michel Tremblay, dont de nombreuses pièces ont été traduites en écossais. Cependant, le cas de la traduction audiovisuelle est sensiblement différent car les traducteurs doivent tenir compte de l'image à laquelle les sous-titres vont venir se superposer. Les PLJC sont spécifiques à un environnement géographique, de même que le vernaculaire afro-américain qui est utilisé dans les sous-titres, et ces spécificités respectives ne permettent pas aux sous-titres de se superposer avec succès aux images. En effet, le spectateur anglophone reconnaît le dialecte utilisé dans les sous-titres, et il est pour le moins étrange de l'attribuer au trio black-blanc-beur que constitue Vinz, Saïd et Hubert. En outre, le film est ponctué de références visuelles (les uniformes des policiers) ou sonores (des chansons d'Edith Piaf ou de NTM) françaises, qui viennent perturber le spectateur anglophone qui doit concilier un langage – le vernaculaire afro-américain – qu'il connaît et qui appartient plus ou moins directement à sa sphère culturelle, avec des images et des sons qui lui sont étrangers, si bien qu'il peut avoir l'impression que le film se déroule en deux endroits à la fois.

## Conclusion

On a vu que les PLJC étaient étroitement liées au cadre sociogéographique dans lequel elles sont produites. Ces pratiques sont chargées d'histoire, et sont relativement complexes à définir, si l'on en croit le flou terminologique qui les entoure. Il s'avère dès lors risqué pour le traducteur de substituer à cette variété une autre plus familière au spectateur dans la langue cible. Si en effet le vernaculaire afro-américain restitue relativement bien la portée sociolinguistique des PLJC, leur divergence par rapport au standard, et ce qu'elles peuvent constituer de subversif, il ne permet évidemment pas de rendre compte de la spécificité française des PLJC, car il se superpose mal aux images de la cité dans laquelle le film a été tourné, de ses personnages, et même des aventures de ceux-ci. Le public outre-atlantique a d'ailleurs réservé un accueil plus que mitigé au film de Kassovitz. La traduction n'a rien fait pour aider cependant, et même si les traducteurs ont utilisé une variété relativement équivalente en termes sociolinguistiques, on peut tout de même conclure raisonnablement que la traduction audiovisuelle se prête assez mal à l'approche traductive qui consiste à remplacer un dialecte dans l'original par un autre dans la langue cible.

Cette étude, qui s'inscrit dans un contexte théorique encore largement en cours de développement et en évolution permanente, pourrait présager de bien d'autres dans le domaine de la traduction audiovisuelle, en particulier en ce qui concerne la traduction du vernaculaire. Pour conclure sur *La haine*, on peut simplement dire que le spectateur anglophone, à moins de faire un effort d'immersion dans la culture française pour comprendre le fonctionnement des pratiques langagières des jeunes des cités dans leur contexte, semble, à

---

<sup>28</sup> « Le caractère inséparable de l'aspect géographique des vernaculaires et des aspects liés à la classe sociale, à l'âge, au sexe, et à l'époque rend particulièrement problématique la traduction des vernaculaires. S'il est possible d'indiquer que quelqu'un a un niveau d'éducation bas, ou provient d'une tranche d'âge particulière, ou même parle avec respect ou dédain à son interlocuteur, en utilisant une variété d'anglais spécifique, il est bien moins possible d'altérer la langue anglaise afin d'indiquer que quelqu'un provient de telle ou telle région de France ou d'une partie précise du monde francophone. » (Ma traduction).

l'instar de Saïd, relativement contraint à rester dehors ; en dehors de la ville pour Saïd, en dehors de l'original pour le spectateur, bref, en dehors de la sphère de l'Autre.

## Bibliographie

- ABECASSIS M., 2003, « Le français populaire : a valid concept ? », dans *Marges Linguistiques 6* (nov. 2003), M.L.M.S. éditeur, pp. 116-132.
- AGER D., 1990, *Sociolinguistics and Contemporary French*, Cambridge University Press, Cambridge.
- ARMSTRONG N., JAMIN M., 2002, « Le français des banlieues : uniformity and discontinuity in the French of the Hexagon », dans Sahli k. (dir.), *French in and out of France : Language Policies, Intercultural Antagonisms and Dialogues*, Bern, Peter Lang, pp. 107-36.
- ARMSTRONG N., 2005, *Translation, Linguistics, Culture : A French-English Handbook*, Clevedon, Multilingual Matters.
- BACHMANN C., BASIER L., 1989, *Mise en image d'une banlieue ordinaire*, Paris, Syros/Alternative.
- BAYLON C., 1991, *Sociolinguistique : Société, langue et discours*, Paris, Editions Nathan.
- BERMAN A., 1985, « La traduction et la lettre – ou l'auberge du lointain », *Les tours de Babel*, Mauvezin, Trans-Europ-Repress, pp. 35-150.
- BERTUCCI M-M. & DELAS D. (dirs.), 2004, *Français des banlieues, français populaire ?*, CRTH, Amiens, Encrege Edition.
- BOO G., 2005, « Les Banlieues françaises : Des espaces sans espoir ni futur ? », *L'irrégulier 9*, <http://www2.unil.ch/irregulier/09/banlieuesfrancaises.pdf>, pp. 32-33.
- CHAMBERS J. K., TRUDGILL P., 1980, *Dialectology*, Cambridge University Press, Cambridge.
- CONEIN B., GADET F., 2000, « Français populaire ? Français des banlieues ? », dans Aitsiselmi F. (dir.), *Black, blanc, beur : youth language and identity in France*, University of Bradford : Interface, Bradford Studies in Language, Culture and Society, pp. 39-49.
- DE LINDE Z., KAY N., 1999, *The Semiotics of Subtitling*, Manchester, St Jerome Publishing.
- DURMELAT S., 2001, « On Natives and Narratives from the *Banlieues* », dans Freedman J., Tarr C. (dirs.), *Women, Immigration and Identities in France*, Oxford, Berg, pp. 171-188.
- GADET F., 1998, « Des fortifs aux técis : persistence et discontinuités dans la langue populaire », dans Marley D. et al. (dirs.), *Linguistic identities and policies in France and the French-speaking world*, AFLS with the CILT, London, pp. 11-26.
- GADET F., 2003a, « Youth language in France : forms and practices », dans E. Neuland (dir.), *Jugendsprachen – Spiegel der Zeit*, Bern, Peter Lang, pp. 77-89.
- GADET F., 2003b, *La Variation sociale en France*, Paris, Ophrys.
- HATIM B., MASON I., 1997, *The Translator as Communicator*, London, Longman.
- HERVEY S., HIGGINS I., 1992, *Thinking Translation : A Course in Translation Method : French to English*, London, Routledge.
- JACKEL A., 2001, « The subtitling of *La Haine* : a case study », dans Gambier Y. (dir.), *(Multi) Media Translation. Concepts, practices and research*, Philadelphia, John Benjamins Publishing Company, pp. 221-236.
- JAMIN M., à paraître, « Langue des banlieues, langue populaire ou langue de l'Autre ? », dans Laporte N. (dir.), *La langue de l'autre*, Presses Universitaires de Pau.

- JAMIN M., TRIMAILLE C., GASQUET-CYRUS M., 2006, « De la convergence dans la divergence : le cas des quartiers pluri-ethniques en France », *Journal of French Language Studies*, vol. 16, n° 3, Cambridge, Cambridge University Press, pp. 335-356.
- LABOV W., 1966, *The Social Stratification of English in New-York City*, Washington D.C., Center for applied linguistics.
- LEIGHTON L., 1991, *Two Worlds, One Art : Literary Translation in Russia and America*, Dekalb, Northern Illinois University Press.
- LEPOUTRE D., 1997, *Coeur de banlieue : Codes, rites et langages*, Paris, Odile Jacob.
- LIOGIER E., 2002, « Quelles approches théoriques pour la description du français parlé par les jeunes des cités ? », *Argots et argotologie, la linguistique* 38, pp. 41-52.
- MARTIN S., 2004, « Le rap ou la volubilité au cœur de la cité », dans Bertucci M.-M., Delas D. (dirs.), *Français des banlieues, français populaire ?*, CRTH, Amiens, Encrage Edition, pp. 33-46.
- MCNEILL T., 2002, *Crisis in the French Suburbs*, <http://www.well.ac.uk/cfol/lesannees.asp>, pp. 1-5.
- NORD C., 1997, *Translating as a Purposeful Activity : Functionalist Approaches Explained*, Manchester, St Jerome Publishing.
- OFFORD M. (dir.), 1996, *French Sociolinguistics*, Clevedon, Multilingual Matters.
- TARR C., 2005, *Reframing the difference : Beur and banlieue filmmaking in France*, Manchester University Press.
- TAYLOR C., 2006, « The Translation of Regional Variety in the Films of Ken Loach », dans Armstrong N., Federici F. (dirs.), *Translating Voices, Translating Regions*, Rome, ARACNE editrice, pp. 37-52.
- TEJEDOR DE FELIPE D., 2004, « A propos de la 'folklorisation' de l'argot des jeunes », dans Bertucci M.-M., Delas D. (dirs.), *Français des banlieues, français populaire ?*, CRTH, Amiens, Encrage Edition, pp. 19-32.
- TRIMAILLE C., 1999, « Le rap français ou la différence mise en langue », dans J. Billiez (dir.), *Les parlers urbains, Lidil n° 19*, Grenoble, Lidilem, pp. 79-98.
- TRIMAILLE C., 2004, « Etudes de parlers de jeunes urbains en France : éléments pour un état des lieux », dans Bulot T. (dir.), *Les parlers jeunes : Pratiques urbaines et sociales, Cahiers de sociolinguistique* 6, Rennes, Lidilem, pp. 99-132.
- TRIMAILLE C., BILLIEZ J., 2007, « Pratiques langagières de jeunes urbains : peut-on parler de 'parlers' ? », dans Galazzi E., Molinari C. (dirs.), *Les français en émergence*, Bern, Peter Lang, pp. 95-109.
- VIEILLARD-BARON H., 1996, *Les banlieues*, Evreux, Flammarion.
- WOODHAM K., 2006, « From Congolese Fisherman to British Butler : Francophone African Voices in English Translation », dans Armstrong N., Federici F. (dirs.), *Translating Voices, Translating Regions*, Rome, ARACNE editrice, pp. 392-408.

# GLOTTOPOL

Revue de sociolinguistique en ligne

**Comité de rédaction :** Mehmet Akinci, Sophie Babault, André Batiana, Claude Caitucoli, Robert Fournier, François Gaudin, Normand Labrie, Philippe Lane, Foued Laroussi, Benoit Leblanc, Fabienne Leconte, Dalila Morsly, Clara Mortamet, Danièle Moore, Alioune Ndao, Gisèle Prignitz, Richard Sabria, Georges-Elia Sarfati, Bernard Zongo.

**Conseiller scientifique :** Jean-Baptiste Marcellesi.

**Rédacteur en chef :** Claude Caitucoli.

**Comité scientifique :** Claudine Bavoux, Michel Beniamino, Jacqueline Billiez, Philippe Blanchet, Pierre Bouchard, Ahmed Boukous, Louise Dabène, Pierre Dumont, Jean-Michel Eloy, Françoise Gadet, Marie-Christine Hazaël-Massieux, Monica Heller, Caroline Juilliard, Jean-Marie Klinkenberg, Suzanne Lafage (†), Jean Le Du, Jacques Maurais, Marie-Louise Moreau, Robert Nicolai, Lambert Félix Prudent, Ambroise Queffelec, Didier de Robillard, Paul Siblot, Claude Truchot, Daniel Véronique.

**Comité de lecture pour ce numéro :** Jacqueline Billiez (Grenoble), Philippe Blanchet (Rennes 2), Sarah Cooper (King's College, London), Reidar Due (Oxford), Pierre-Philippe Fraiture (Warwick), Emmanuelle Labeau (Aston), Gudrun Ledegen (La Réunion), Martin O'Shaughnessy (Nottingham Trent).

Laboratoire LIDIFra – Université de Rouen  
<http://www.univ-rouen.fr/dyalang/glottopol>

ISSN : 1769-7425